

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2019 des budgets de Plateau d'Hauteville

Séance du 22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux Juillet à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique et postal le quinze juillet deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés) : Corinne BOYER (pouvoir à Karine VANDERME), Gérard CHAPUIS (pouvoir à Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à Joël BERGEOT),

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Claire BILLON-BERTHET

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2020, les résultats de fonctionnement constatés au 31 décembre 2019 pour les budgets de la Commune nouvelle.

Ceci concerne le budget Principal, les budgets annexes « Bois et Forêt », « Lotissement le Grana », « Lotissement le Planachat », « Gite d'Hostiaz », « Section de Vaux Saint Sulpice », et le budget de la régie des énergies.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget général	Bois et Forêt	Loiissement le Grain	Loiissement le Planachat
Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	1 237 104,33€	45 688,10 €	0,00 €	162 429,04 €
Résultat 2018 de fonctionnement de l'ARF	2 168,13 €			
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	51 172,50 €	45 688,10 €	0,00 €	0,00 €
Résultat 2018 d'investissement de l'AFR (compte 1068)	2 051,87 €			
Part reprise en section de la fonctionnement (compte 002)	1 186 048,09 €	0,00 €	0,00 €	162 429,04 €

	Gîte d'Hostiaz	Section de Vaux Saint Sulpice	Régie des énergies
Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	4 603,39 €	32 444,65 €	-916 945,80 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	3 228,66 €	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte002)	1 374,73 €	32 444,65 €	-916 945,80 €

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2019 des budgets sur l'exercice 2020 de la façon
suivante :

	Budget général	Bois et Forêt	Loiissement le Grain	Loiissement le Planachat
Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	1 237 104,33€	45 688,10 €	0,00 €	162 429,04 €
Résultat 2018 de fonctionnement de l'ARF	2 168,13 €			
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	51 172,50 €	45 688,10 €	0,00 €	0,00 €
Résultat 2018 d'investissement de l'AFR (compte 1068)	2 051,87 €			
Part reprise en section de la fonctionnement (compte 002)	1 186 048,09 €	0,00 €	0,00 €	162 429,04 €

	Gîte d'Hostiaz	Section de Vaux Saint Sulpice	Régie des énergies
Résultat de fonctionnement au 31/12/2019	4 603,39 €	32 444,65 €	-916 945,80 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	3 228,66 €	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte002)	1 374,73 €	32 444,65 €	-916 945,80 €

- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.
Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20200722-DE-2020-070-DE
Date de télétransmission : 28/07/2020
Date de réception préfecture : 28/07/2020